

**INFORMATION**  
**DES PERSONES CONCERNEES**  
**PAR LE TRAITEMENT DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**  
**MIS EN OEUVRE DANS LE CADRE**  
**DE LA GESTION DE LA COLLECTE SELECTIVE**

Le Service Environnement de la Communauté de Communes des Pays de Rhône et Ouvèze dispose de moyens informatiques destinés à gérer plus facilement et à optimiser la collecte sélective mise en place dans chacune des communes membres. Ce traitement de données utilisé dans le cadre de la collecte sélective est un outil permettant notamment :

- d'assurer la gestion quotidienne des collectes sélectives,
- d'améliorer et de contrôler les conditions de tri et de collecte
- d'organiser la distribution des sacs de collecte,
- d'alerter les usagers en cas d'erreurs de tri.

Les informations enregistrées sont réservées à l'usage du service concerné et ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires suivants :

- Les maires des communes membres,
- Le président de la Communauté de communes
- Les agents habilités du service en charge de l'environnement

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au Service Environnement de la Communauté de Communes des pays de Rhône et Ouvèze (adresse : 3 allée des romarins, BP 50082, 84370 Bédarrides, **tel :).** Toute personne peut également pour des motifs légitimes s'opposer au traitement des données la concernant.

Par ailleurs, tout nouvel habitant s'installant sur le territoire de l'une des communes membres de la Communauté est prié de bien vouloir prendre contact avec le service environnement pour connaître les modalités de collecte sélective.